

ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE LA FACULTÉ DE COMMUNICATION

**Départements : École de langues, École des médias, Communication sociale et publique et la
Faculté de communication (comme lieu d'embauche)**

Le 7 mai 2015

Vous êtes chaleureusement conviés à notre rencontre annuelle statutaire. Elle aura lieu **autour d'un repas le vendredi 22 mai 2015 à 12 h 30 au Syndicat des chargées et chargés de cours, local A-R540.**

Vous pourrez y entendre les différents rapports de vos représentantes et représentants, discuter ensemble de la conjoncture économique actuelle et de ses conséquences sur le milieu universitaire et enfin, vous aurez l'occasion d'élire les collègues qui vous représenteront aux divers comités et instances facultaires. Votre présence et notre mobilisation sont essentielles, surtout en cette période de négociation ! Rappelons que les personnes siégeant aux différents comités sont directement rémunérées par le budget de la représentation.

Afin que nous puissions nous informer, échanger et participer à la vie de notre faculté autour d'un repas à partager ensemble, nous vous demandons de **confirmer votre présence par retour de courriel au plus tard le 19 mai 2015 car nous devons connaître le nombre exact de convives.**

Au plaisir de nous retrouver,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Régner', written in a cursive style.

Jean Régner
Comité mobilisation-intégration
poste 5609

Pour : Mazel Bidaoui, Conseil académique

Voir au verso

NOTRE RENDEZ-VOUS

**Le vendredi 22 mai 2015 à 12 h 30
au lieu social des chargées, chargés de cours (A-R540)**

Ordre du jour suggéré

1. Adoption de l'ordre du jour et présentation des participants
2. Informations
3. Rapport de nos représentantes, représentants au Conseil académique et autres représentations
4. Discussions
5. Élections :
 - Conseil académique de la Faculté : 1 poste (mandat de 3 ans)²
 - Comité exécutif : 1 poste (mandat de 1 an)³
 - Comité de discipline : 2 postes (mandat de 1 an)³
 - Comité des études : 1 poste (mandat de 1 an)³
 - Comité de coordination budgétaire : 1 poste (mandat de 3 ans)³
 - Unités de programme de cycles supérieurs 1 poste chaque unité (mandat de 1 an)²
 - Deuxième cycle en communication
 - Troisième cycle en communication
 - Comité de liaison local de la Faculté : 3 postes (mandat de 1 an)³
(Lorsqu'il y a plus d'un poste, les chargées, chargés de cours représentants devraient appartenir à des lieux d'embauche différents)
 - Délégation au Conseil syndical : 2 postes (mandat de 1 an)¹
(Ces postes de délégués au Conseil syndical ne concernent que les chargées et chargés de cours embauchés par l'École et leur élection remplace, pour ce lieu, celle se déroulant habituellement à l'automne).
6. Divers

P.-S. - Les personnes intéressées à siéger à l'un ou l'autre de ces postes et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration écrite à Jean Régnier au SCCUQ (Télécopieur : 514 987-8475 – Courrier électronique : sccuq@uqam.ca).

¹ accorde du pointage

² accorde du pointage et une rémunération

³ est rémunérée